

Carolina Kobelinsky- *La mort aux frontières de l'Europe : retrouver, identifier, commémorer*

Emilie El Khoury

Émulations – Revue de sciences sociales
2019, Comptes rendus critiques, En ligne.

Article disponible à l'adresse suivante

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/crelkhoury>

Pour citer cet article

Emilie El Khoury, « Carolina Kobelinsky – La mort aux frontières de l'Europe : retrouver, identifier commémprer », *Émulations*, en ligne. Mise en ligne le 27 novembre 2019.
DOI : 10.14428/emulations.cr.080

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

Carolina Kobelinsky – *La mort aux frontières de l'Europe : retrouver, identifier, commémorer*

Emilie El Khoury¹

Recensé : Carolina Kobelinsky, *La mort aux frontières de l'Europe : retrouver, identifier, commémorer*, Neuvy-en-Champagne, Le Passager Clandestin, 2017, 123 p.

Carolina Kobelinsky est docteure en anthropologie sociale, spécialiste de la politique d'asile en France concernant les réfugiés² et les demandeurs d'asile. Elle est chargée de recherche au Laboratoire d'Ethnologie et Sociologie Comparative de Nanterre. Anthropologue engagée, elle a écrit et co-signé plus d'une trentaine d'écrits scientifiques sur la thématique de l'asile.

Son livre peut être considéré comme un cri d'alarme sur la situation actuelle des exilés. À l'instar d'Agier (2016), dans *Les migrants et nous. Comprendre Babel*, qui essaie de saisir la question migratoire en repensant, entre autres, les définitions des migrants, des réfugiés, des immigrés, etc., C. Kobelinsky le fait au travers de la mort des clandestins. Elle essaie de donner un sens à cette mort presque inévitable des réfugiés illégaux. Les quatre thèmes clés de son ouvrage tournent autour de la mort des migrants clandestins : le premier est le caractère frontalier de la mort, le second est l'omniprésence de la mort à la migration des exilés, le troisième est la visibilité de la mort aux frontières et le quatrième porte sur l'identification de la mort et la violence engendrée de la mort par le régime frontalier. Ces quatre thèmes clés sont répartis en trois chapitres. Le premier porte sur l'identification des corps des exilés. Dans le second est discutée la commémoration des disparus. Enfin, dans le dernier chapitre, elle s'intéresse aux récits des morts et la violence liée aux récits. L'auteure explicite son propos en plaçant le lecteur face à la réalité dramatique des migrants clandestins. Pour ce faire, elle s'appuie sur des cas concrets d'entrevues et d'observations ethnographiques faites entre l'Espagne, l'Italie, le Maroc, la France et la Grande-Bretagne, entre autres.

Kobelinsky en *incipit* de son écrit rappelle les faits de la catastrophe humanitaire du 3 octobre 2013 où une embarcation de plus de 500 passagers échoue à deux kilomètres de Lampedusa (Italie). Seules 155 personnes ont été secourues, et 368 corps retrouvés.

¹ Département d'anthropologie de l'Université Laval et membre du CÉLAT (Centre de recherches Cultures – Arts – Sociétés), Québec.

² Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Cet évènement tragique a eu un écho au-delà des frontières italiennes en se matérialisant notamment par l'installation de l'opération italienne *Mare Nostrum* ayant comme mission de secourir les migrants en mer, ainsi que par le renforcement de l'aide financière accordée à Frontex (Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes). Selon l'auteure, le naufrage du 3 octobre 2013 marque un « (...) tournant d'une visibilisation des morts de la migration et d'une prise de conscience du caractère mortifère des frontières de l'Union européenne. » (p. 8). En effet, elle souligne que les eaux encerclant le continent européen sont devenues des « espaces de morts » (p. 9), des frontières qui se manifestent par la découverte des corps de migrants noyés, asphyxiés, intoxiqués, déshydratés, etc.³. Ces « espaces de morts » (p. 9) ne se limitent pas qu'aux eaux puisqu'un extrait, parmi tant d'autres, souligne que le désert du Sahara est « (...) un gigantesque cimetière à ciel ouvert est bien plus effrayant que la traversée de la mer » (p. 14).

Dans le sillon des thèmes clés cités plus haut, dès le premier chapitre, Kobelinsky s'interroge sur la nécessité de compter les morts de la migration et de leurs identifications. Elle souligne qu'il n'existe pas de dispositif européen officiel⁴ qui décompte les morts à l'instar de la *United States Border Patrol*, agence qui établit des statistiques sur le nombre de décès comptabilisés à la frontière États-Unis–Mexique. Étant donné l'absence d'un tel dispositif officiel en Europe, des associations militantes et universitaires ont pris l'initiative de dénombrer les morts. Le manque de consensus sur la manière de catégoriser les limites des différentes frontières et leurs effets qui cause la mort fait que ce n'est pas à proprement parler le « statut des corps répertoriés », mais bien leur catégorisation qui « produit des chiffres divergents ». Selon la chercheuse, chiffrer permet d'identifier l'existence des morts et de leur donner un poids politique en permettant de mettre en question la responsabilité de ces décès.

Dans le second chapitre, Kobelinsky met en exergue toutes les démarches de commémorations pour les morts (minutes de silence, reconstitution de collections d'objets appartenant aux morts, etc.) qu'entreprennent les milieux militants et universitaires, surtout pour insister sur la portée politique de ces défunts. À la suite de cela, l'auteure note que malgré le durcissement des politiques de sécurisation mises en place par les autorités européennes (*Eurosur* de 2013, avec *Frontex Plus* et l'arrêt de *Mare Nostrum*), la circulation des migrants n'a pas diminué, loin de là. Cette dernière, devenue de plus en plus dangereuse pour les personnes qui la tentent, alimente les discours humanitaires des autorités européennes qui créent *ipso facto* un effet de levier sur les intentions de

³ Voir les deux tableaux de la page 10. Le premier est une illustration du bilan annuel entre 1993 et 2016 du nombre de migrants morts ou portés disparus aux portes de l'Europe. Le second est une illustration du bilan mensuel en 2014 et 2016 du nombre de migrants morts ou portés disparus en Méditerranée.

⁴ *Frontex* n'a pas pour mission de compter les morts aux frontières européennes.

renforcer les dispositifs sécuritaires. L'auteure défend l'idée que l'argument de l'humanitaire et de la sécurité génère une occultation sur les violences engendrées par les politiques sécuritaires au nom d'un principe d'humanité.

Finalement, dans son troisième et dernier chapitre, la chercheuse souligne que la mort est omniprésente dans les discussions et les récits qu'elle a pu recueillir sur ses différents terrains de recherche marocains, espagnols et français, entre autres. Les exilés interviewés insistent énormément sur la mort, mais aussi sur la « disparition totale » (p. 93) d'un disparu. Kobelinsky souligne que, pour éviter ces disparitions, des démarches sont prises par les exilés. Ces démarches s'expriment par des « pactes » (p. 93) entre compagnons de route qui retiennent par cœur des informations générales sur leurs compères respectifs au cas où l'un décèderait durant leur périple. Un de ces camarades peut alors avertir la famille et les proches du défunt.

En guise de conclusion, Kobelinsky considère que le durcissement des frontières à l'égard de la migration non légalisée a comme but principal de « (...) de détourner les candidats à la migration de leurs objectifs » (p. 111). Le constat est que le nombre de migrants est de plus en plus important au fil des années, bien que tout soit mis en place pour durcir le périple des exilés et des demandeurs d'asile. Sur ce fait, l'auteure avance l'idée qu'il faudrait se questionner sur toutes ces structures frontalières non dissuasives qui engendrent de la violence et la mort. Par violence, elle souligne qu'il faudrait réfléchir sur « la violence légitime » (p. 115) dont les États ont le monopole et sont garants. Il faudrait ainsi réfléchir sur les souffrances infligées aux personnes en contact avec cette « la violence légitime » (p. 115). L'auteure invite ses lecteurs à réfléchir aux raisons qui engendrent ces migrations clandestines, au travers de sites internet, de films documentaires, mais aussi des comptes rendus d'association et d'organisation travaillant avec des réfugiés clandestins. Ce livre peut être vu comme un appel à repenser les agendas politiques internationaux, en se concentrant sur les durcissements des politiques aux frontières et en essayant en revanche de comprendre la nécessité pour des milliers de personnes à quitter leur domicile vers un avenir incertain. Il s'agit également d'un appel aux chercheurs en sciences humaines et sociales à se pencher sur les problématiques qu'engendrent les migrations clandestines qui sont encore trop peu abordées (comme Saillant et Ramirez-Villagra (2016) avec leurs derniers travaux sur la reconnaissance des droits de la personne des réfugiés légaux et clandestins après leurs périodes migratoires). Il semble qu'il aurait été intéressant que l'auteure précise sa méthodologie pour recueillir ses récits de vie ; il en va de même pour les situations contextuelles précises de ses entretiens, mais aussi de ses observations de terrain. Cependant, à mon sens, il manque cruellement des livres de cette qualité accessibles au grand public. Les thématiques du livre sont émotionnellement très douloureuses et de surcroît des plus actuelles vu les situations aux frontières européennes, mais aussi états-uniennes pour ne citer qu'elles.

Bibliographie

AGIER M., *Les migrants et nous. Comprendre Babel*, Paris, CNRS éditions, 2016.

SAILLANT F. et RAMIREZ-VILLAGRA A., « Immigrants et réfugiés au prisme de la vie sociale des droits », *Anthropologie et Sociétés*, n° 40/2, 2016, p. 61-88.